

DELIBERATION N°2022.08.08
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 AOUT 2022

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente et un août, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre REVERCHON, Maire.

Présents :

M REVERCHON, Mme REIX, M DECEUR, Mme ALLAIN-MONNIER, M ZWISLER, Mme CARANO, M PHULPIN, Mme SIMON, M JOLY, M PALTRINIERI, M COLAS, Mme EYSSERIC, M FAVIER, Mme COLLET, M CHAVET, Mme ROUX, M LAUMAIN, Mme RAMPON, M BERNON, Mme PAWLOWSKI, M CHUZEVILLE, M OZENFANT, M COLOMBIER, M ANDREO, M BRIZE, Mme JANODY.

Pouvoir :

Mme PIERI donne pouvoir à Mme RAMPON

Excusée : Mme SEGURA

Absente : Mme CHARVET

Date de Convocation du Conseil Municipal : 25 août 2022

Nombre de Conseillers : 29 En Exercice : 29 Présents : 26 Votants : 27

Mme REIX a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

MEDIATHEQUE – CREATION D'UN TARIF

M le Maire explique que la médiathèque va effectuer un gros désherbage de livres, celui-ci n'ayant pas été fait depuis longtemps.

Il s'avère qu'une quantité importante de livres des rayons ne sortent plus, sont vieillissants, certains jaunis et/ou légèrement abîmés, et d'autres obsolètes. Toutefois, un bon nombre de ces documents pourraient certainement avoir une deuxième vie.

Une vente exceptionnelle de ces livres sera organisée à la médiathèque à la rentrée.

Il est proposé de créer un tarif d'1 € par document, l'argent récolté pourrait permettre l'achat de nouveaux documents ou utilisé pour la création de projets.

L'exposé du Maire entendu,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil :

- APPROUVE la création du tarif d'1 € « Vente de livres d'occasion » dès le 1^{er} septembre 2022, pour la régie de la médiathèque.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Jassans-Riottier, le 31 août 2022
Jean-Pierre REVERCHON
Maire

